

DE VILLES EN VILLAGES POUR LE DROIT AU LOGEMENT



MARCHE DU FRAPRU

D'OTTAWA À QUÉBEC

DU 2 AU 29 SEPTEMBRE 2018

Le Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU) organise la **grande marche** « **De villes en villages pour le droit au logement** », d'Ottawa à Québec, du 2 au 29 septembre 2018. Il s'agit d'un parcours de plus de 500 km ; c'est sans doute son projet le plus ambitieux. Toutes les personnes ayant à cœur le droit au logement sont invitées à s'y joindre pour une ou plusieurs journées.

L'objectif est d'interpeler les deux paliers de gouvernement sur les graves dénis du droit au logement qui accablent les ménages locataires à faible revenu, et sur l'insuffisance des investissements dans le domaine du logement social.

LE DROIT AU LOGEMENT EST MALMENÉ



Selon le recensement de 2016, 457 275 ménages locataires du Québec consacrent plus que la norme de 30 % de leur revenu pour se loger. Des centaines de milliers de personnes vivent dans des logements trop chers, en mauvais état, voire insalubres, ou trop petits. Ces mauvaises conditions de logement ont des impacts directs sur leur sécurité, leur santé et la pleine jouissance de leurs droits.

Dans les derniers 5 ans, seulement 9953 logements sociaux ont été livrés au Québec, alors que près de 40 000 ménages sont inscrits sur une liste d'attente pour un logement public (HLM), sans compter tous ceux espérant obtenir un logement dans une coopérative ou un OSBL d'habitation.

LES GOUVERNEMENTS N'INVESTISSEMENT PAS À LA HAUTEUR DES BESOINS

En 2017, le gouvernement Couillard n'a budgété que 255 millions \$, pour réaliser 3000 nouveaux logements sociaux, malgré des surplus de 4,4 milliards \$ et une remise de 2,3 milliards \$ en baisses d'impôts. Son manque d'investissements dans le logement social n'est donc pas un problème d'argent, mais bien de volonté politique.

Du côté d'Ottawa, la majorité des sommes allouées dans la Stratégie canadienne sur le logement seront dépensées après les élections, dans un deuxième mandat du gouvernement Trudeau. Il fait attendre inutilement les ménages mal-logés et les sans-abris. On ne sait pas quelle part sera allouée au développement de nouveaux logements sociaux et à l'aide aux ménages à faible revenu.

Tant le fédéral que Québec envisagent d'octroyer des nouveaux fonds au privé pour le développement de logements dits abordables, mais inaccessibles pour les ménages à faible revenu, les loyers y étant de plus de 1000\$ par mois. Pour leur part, les suppléments au loyer privés versés aux propriétaires (pour des loyers à 25 % du revenu des locataires) aident dans l'immédiat, mais, à long terme, ils ont des effets inflationnistes. De plus, les suppléments au loyer privés ne laissent aucun patrimoine bâti à la collectivité. Pareillement, les subventions au privé pour la rénovation résidentielle ont comme effet d'augmenter les loyers et entraînent trop souvent l'expulsion des locataires à faible revenu.



NOS REVENDICATIONS

Selon le FRAPRU, le logement social est le meilleur moyen pour mettre en œuvre le droit au logement. Il est sans but lucratif et ne répond pas à la logique du profit; il est adapté aux différents besoins et subventionné; il protège contre les reprises de possession et les locataires peuvent intervenir directement sur leurs conditions de logement. Le logement social est la formule la plus permanente d'aide au logement et celle dont les retombées sociales et économiques sont les plus importantes et les plus durables.

La marche « De villes en villages pour le droit au logement » vise à :

- rendre visible les problèmes des personnes mal-logées;
- renforcer les solidarités entre locataires, avec la population et avec les alliés du mouvement pour le droit au logement ;
- obtenir des gouvernements fédéral et québécois qu'ils investissent suffisamment pour répondre aux besoins les plus urgents, c'est-à-dire réaliser, au Québec, **50 000 nouveaux logements sociaux, en 5 ans.**

ENSEMBLE, ON AVANCE !

Le 2 septembre 2018, des marcheurs et marcheuses donnent le coup d'envoi à cette grande marche en partant de la Colline parlementaire, à Ottawa, pour arriver, 28 jours plus tard, à l'Assemblée nationale, à Québec.



La marche est constituée de tronçons de 15 à 25 km de marche par jour, avec des haltes dans 28 villes et villages du Québec. Des activités locales sont organisées en cours de route, dont une mobilisation à mi-parcours, à Montréal, le 13 septembre. La marche culmine en une **grande manifestation de clôture à Québec, le samedi 29 septembre**, à la veille des élections générales et de la Journée mondiale de l'habitat.

Pour démontrer l'importance du droit au logement et défendre le logement social comme pilier de la redistribution de la richesse et de la lutte contre la pauvreté, **appuyez la marche du FRAPRU et mobilisez des marcheurs et des marcheuses pour y prendre part !** On peut communiquer son appui en écrivant directement au FRAPRU.

ITINÉRAIRE



POUR EN SAVOIR PLUS :

 WWW.FRAPRU.QC.CA
FRAPRU.LOGEMENT

Vous pouvez aussi contacter le comité logement de votre secteur.